

ENQUETE PUBLIQUE
ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES
CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU
11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

L'Administration Communale porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte relative à la **demande de permis unique de la SA LUMINUS, Boulevard du Roi Albert II 7 à 1210 SAINT-JOSSE-TEN-NOODE, pour la construction et l'exploitation d'une éolienne au lieu-dit « QUEVAUCAMPS », rue Jules Vantieghem à 7711 DOTTIGNIES (MOUSCRON), d'une puissance de 2,99 MW et d'une hauteur maximale de 150 mètres.**

Le bien est situé en partie dans le périmètre du schéma directeur du Quevaucamps devenu schéma d'orientation local adopté par délibération du Conseil Communal de la Ville de Mouscron en date du 01/08/1994 et réputé approuvé par le Gouvernement Wallon.

Le bien se situe en « aire d'activité économique » au schéma de structure communal de la Ville de Mouscron devenu schéma de développement communal adopté par délibération du Conseil Communal en date du 14/03/2016 et réputé approuvé par le Gouvernement Wallon.

Le bien se situe en « aire de bâti d'activité économique » au règlement communal d'urbanisme de la Ville de Mouscron devenu guide communal d'urbanisme adopté par délibération du Conseil Communal en date du 27/06/2016 et approuvé par le Gouvernement Wallon en date du 20/12/2016.

Le demandeur sollicite un écart au SOL (ancien schéma directeur) et au SDT sur base de l'article D.IV.5 du CoDT.

Par ailleurs, la demande rentre sous le champ d'application de l'article D.IV.22, 3° et 6° du CoDT (actes et travaux s'étendant sur le territoire de plusieurs communes, projet dans un périmètre de reconnaissance économique). Dès lors, conformément à l'article 81 § 2 alinéa 3 du décret du 11/03/1999 relatif au permis d'environnement modifié par l'article 110 du décret-programme du 03/02/2005, le Fonctionnaire Délégué et le Fonctionnaire Technique sont compétents pour statuer sur la présente demande.

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale à partir du 23/09/2024.

Date de l'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
16/09/2024	23/09/2024	Administration Communale d'Estaimpuis 07/10/2024 de 10 h à 11 h	Administration Communale d'Estaimpuis Rue de Berne 4 7730 LEERS-NORD urbanisme@estaimpuis.be

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h ainsi que le lundi jusqu'à 20 heures, au Service Urbanisme de l'Administration Communale d'Estaimpuis, uniquement sur rendez-vous, Tél. 056/48.13.72.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Des explications techniques peuvent être sollicitées auprès :

- **du demandeur, la S.A. LUMINUS représentée par Monsieur TRAVIESIO – gsm 0478/81 80 40**
- **du Fonctionnaire Technique : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE, Département des Permis et Autorisations, Place du Béguinage 16 à 7000 MONS (Tél. : 065/32.80.11).**
- **du Fonctionnaire Délégué : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE, Territoire, Logement, Patrimoine, Energie, Place du Béguinage 16 à 7000 MONS (Tél. : 065/32.80.11).**

Par le Collège :
La Directrice Générale,
BREYNE Virginie

Le Bourgmestre,
SENESAEL Daniel